

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

A. CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Au-delà de la garantie légale d'un an, Metabo SAS offre sous certaines conditions une garantie XXL contractuelle pouvant aller jusqu'à 3 ans à partir de la date d'achat de la machine par l'utilisateur final.

Pour les machines distribuées sur le réseau Professionnel, la garantie légale d'un an est étendue à 3 ans sous réserve de respecter les conditions de la garantie XXL.

Pour les machines distribuées sur le réseau Grand-Public, la garantie légale d'un an est étendue à 2 ans, puis à 3 ans sous réserve de respecter les conditions de la garantie XXL.

Des garanties particulières sont accordées par Metabo SAS quel que soit le réseau de distribution :

- 10 ans pour les cuves des compresseurs ;

B. GARANTIE DE 3 ANS SUR LES BATTERIES

Metabo SAS offre une garantie de 3 ans sur les batteries sans limitation du nombre de cycles de charge, à compter de la date d'achat de la batterie par l'utilisateur final. La garantie de 3 ans sur les batteries comprend également tous les chargeurs Metabo. Les batteries et les chargeurs n'ont pas besoin d'être enregistrés pour la garantie.

C. PANNE AU DÉBALLAGE (PAD)

Est considérée comme panne au déballage tout dysfonctionnement lors de la première utilisation de la machine.

Celle-ci doit être établie dans un délai maximal de 10 jours suivant la date d'achat.

La machine concernée devra être renvoyée par le revendeur dans son emballage d'origine avec la copie du ticket de caisse ou de la facture d'achat.

A réception de la machine si la PAD est confirmée par Metabo SAS l'avoir correspondant sera émis. Dans le cas d'un retour incomplet (accessoire manquant, machine ou emballage abîmé) une décote sera appliquée.

D. CONDITIONS DE GARANTIE XXL

Dans le cadre de la garantie XXL, Metabo SAS garantit ses produits pour une période totale de 3 ans sous réserve que l'utilisateur final enregistre la machine en ligne sur www.metabo-service.com ou sur l'application mobile Metabo dans un délai de quatre semaines suivant la date d'achat. Cependant, cet enregistrement peut être effectué par le revendeur. Si le revendeur effectue l'enregistrement, les don-

nées de l'utilisateur final doivent être communiquées. La condition préalable pour cela est le consentement de l'utilisateur final. Le portail de services Metabo et l'application Metabo offrent un processus automatisé pour répondre à ce besoin. A la fin du processus d'enregistrement, votre certificat de garantie XXL vous sera remis. Ce certificat sert de preuve de garantie XXL pour la machine enregistrée.

E. RECLAMATION DES SERVICES DE GARANTIE ET DES REGLEMENTATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin de bénéficier de la garantie, la machine (sans les accessoires) doit être retournée à Metabo SAS par le revendeur, accompagnée de l'ordre de réparation, de la facture d'achat ou du ticket de caisse ainsi que du certificat de garantie XXL.

Nous nous engageons à réparer vos produits sous 48h (hors délai de transport et sous réserve de la disponibilité des pièces détachées).

F. REPARATION HORS GARANTIE

Les machines non prises en charge par la garantie peuvent bénéficier de l'offre forfaitaire Metabo SAS et de son service réparation.

Metabo SAS ne prend pas en charge les dégâts survenus pendant le transport dus à un emballage inapproprié réalisé par le revendeur. Aussi, Metabo SAS se réserve le droit de refuser la réception de tout colis endommagé et/ou mal conditionné.

G. EXCLUSIONS/ RESTRICTIONS

- a) Les garanties s'appliquent :
 - aux défauts de matériel et/ou de fabrication ;
 - aux produits Metabo achetés au près d'un revendeur situé en France.
- b) Les garanties ne couvrent pas :
 - l'usure, la surcharge ou la détérioration liée à une utilisation inappropriée ;
 - les machines ayant fait l'objet d'une réparation (hors câbles et charbons) par un tiers non habilité par Metabo SAS ;
 - les machines dont le numéro de série est illisible ou inexistant ;
 - dans le cas d'équipements ayant fait l'objet de modifications ou d'ajouts, en particulier lorsque la machine a été démontée ;
 - les machines qui ont été cédées à des tiers par l'utilisateur final.
- c) Toute demande de garantie non conforme aux procédures établies par Metabo SAS pourra faire l'objet d'un refus de prise en charge.
- d) Toutes les procédures Metabo SAS sont disponibles sur demande auprès du Service Après-Vente.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site www.metabo.com ou contactez-nous à l'adresse info@metabo.fr

Metabo SAS – 1, Avenue du Rio Solado – 91940 LES ULIS – France